COMMISSIONS DE NEGOCIATION S'APPLIQUANT AUX LOCAUX A USAGE D'HABITATION

A LA CHARGE DES VENDEURS

Prix de vente net vendeur

- de 0 € à 30 000 €	3 000 € TTC
- de 30 001 € à 75 000 €	10,00 % TTC
- de 75 000 € à 150 000 €	8,00 % TTC
- de 150 001 € à 250 000 €	7,00 % TTC
- de 250 001 € à 400 000 €	6,00 % TTC
- de 400 001 € et plus	5,00 % TTC

COMMISSIONS DE NEGOCIATION S'APPLIQUANT AUX LOCAUX COMMERCIAUX ET FONDS DE COMMERCE A LA CHARGE DES ACQUEREURS

Prix de vente net vendeur

- de 0 € à 50 000 €	4 000 € H.T.
- de 50 001 € à 250 000 €	8,00 % H.T.
- de 250 001 € et plus	7,00 % H.T.

BAUX COMMERCIAUX A LA CHARGE DES ACQUEREURS

Honoraires correspondants à 6 mois de loyer H.T.

Barème valable à compter du 1er avril 2017